



TERMES ET CONDITIONS

**ADJUDICATION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU
TRESOR
DU 28 MARS 2019
ETAT DU NIGER**

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU NIGER

Dénomination de l'émission	OAT.....Mars 2022
Nature des titres	Obligations Assimilables du Trésor
But de l'émission	La présente émission vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat, gestion 2019
Emetteur	Etat du Niger à travers le Trésor Public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudication qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)
Procédure d'émission	Adjudication ouverte
Montant mis en adjudication	20 000 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	10 000 FCFA pour les Obligations
Maturité	3 ans
Echéance	29/03/2022
Taux d'intérêt	6.15%
Prix/taux	Les soumissions sont faites à prix multiples pour les Obligations
Remboursement du capital	Les titres sont émis par le Trésor Public du Niger et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.
Paiement des intérêts	Pour les Obligations, le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt exprimé dès la première année.

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU NIGER

Organisation matérielle	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.
Sûreté des remboursements	Les titres sont émis par le Trésor Public du Niger et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL – UMOA Le 28 Mars 2019 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.
Date et heure limite de dépôt des offres	28 Mars 2019 à 10 heures 30 minutes, TU.
Date de dépouillement des offres	28 Mars 2019
Date de valeur des titres	29 Mars 2019
Modalités de souscription des titres	<p>L'accès au marché primaire des Bons et Obligations du Trésor est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- les établissements de crédit ;- les organismes financiers régionaux;- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;- les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). <p>Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.</p> <p>Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.</p>
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU NIGER

	opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.
Fiscalité des titres	La fiscalité en matière de titres publics, en vigueur sur le territoire du pays de résidence du souscripteur est appliquée.
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.

Tableaux d'amortissement indicatifs des OAT

OAT_3A Taux d'intérêt 6,15%

Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Encours en fin de période
29/03/2020	10000	615	0	615	10000
29/03/2021	10000	615	0	615	10000
29/03/2022	10000	615	10000	10615	0
TOTAL		1845	10000	11845	

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRE

BENIN

COTONOU
Avenue Jean-Paul II
B.P. 325 RP
Téléphone : (229) 31-24 66 – 31 37 82
Télex : 5211 BCEAO COTONOU
Téléfax : (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU
Avenue Gamal Abdel Nasser
B.P 356
Téléphone : (226)25306015/(226)25490500
Télex : BCEAO 5205 BF
Téléfax : (226) 25 31 01 22

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN
Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue
Delafosse
BP 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00
Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601
Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

MALI

BAMAKO
Boulevard du 22 octobre 1946
B.P. 206
Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06
Télex : BCEAO 2574 MJ
Téléfax : (223) 222 47 86

NIGER

NIAMEY
Rue de l'Uranium
B.P. 487
Téléphone : (227)72 33 30/ 40
Télex : BCEAO 5218 NI
Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR
Boulevard du Général de Gaulle x
Angle Triangle Sud
B.P. 3159
Téléphone : (221) 889 45 45 ; 823 53 84
Télex : 21839 BCEAO SG
Téléfax : (221) 823 57 57

TOGO

LOME
Rue Abdoulaye FADIGA
BP 120
Téléphone : (228) 221 53 84
Télex : 5216 BCEAO TO
Téléfax : (228) 221 76 02

GUINEE BISSAU

BISSAU
Avenue Amilcar CABRAL
B.P. 38
Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73
Télex : 289 BCGB1
Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

AGENCE UMOA-TITRES

Adresse : Avenue Abdoulaye FADIGA

BP : 4709 RP Dakar -Sénégal

FAX : (221) 33 839 45 57

Tél.: (221) 33 839 10 10

E-mail : adjudications@umoatitres.org